



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/251

Dénomination d'un espace public à Lyon 3e : "esplanade Nelson MANDELA"

Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/251 - DENOMINATION D'UN ESPACE PUBLIC A LYON 3E :
"ESPLANADE NELSON MANDELA" (DIRECTION
DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Un espace public, techniquement appelé « esplanade du Dauphiné », et situé de part et d'autre de l'avenue Félix Faure à Lyon 3^e, entre les rues général Mouton-Duvernet et Jeanne Hachette est en cours d'aménagement et n'est pas dénommé.

Sur proposition et en accord avec M. le Maire du 3^e arrondissement, je vous propose la dénomination suivante :

- « **esplanade Nelson Mandela** » : espace public situé de part et d'autre de l'avenue Félix FAURE, entre les rues Général Mouton-Duvernet et Jeanne Hachette.

Nelson MANDELA (1918-2013) : Homme d'Etat sud-africain.

Nelson MANDELA, aussi appelé Madiba, son nom tribal, est né le 18 juillet 1918 à Mvezo au sein d'une famille bautoue cultivée et influente.

Au cours de ses études de droit, il prend rapidement conscience de la ségrégation raciale à l'encontre des noirs et intègre l'African National Congress (ANC), dont il devient l'un des principaux leaders, et crée la Ligue de la jeunesse en 1944.

Il fonde ensuite le premier cabinet d'avocats noirs d'Afrique du Sud et mène des campagnes non-violentes. Mais à la suite des manifestations du 21 mars 1960, au cours desquelles on dénombre plus de 60 morts, l'ANC est interdit par le gouvernement.

Nelson MANDELA décide alors de prendre les armes et de poursuivre la lutte clandestinement. En 1962, il est arrêté puis condamné à la prison à vie en 1964.

Il sera incarcéré 27 ans à Robben Island puis à Poolsmoor, sa popularité n'ayant jamais faibli toute ces années.

Il est libéré le 11 février 1990 et devient président de l'ANC. Il entame alors des négociations avec Frederik de Klerk, Président de l'Afrique du Sud.

En 1993, ils reçoivent ensemble le prix Nobel de la Paix pour leurs efforts pour mettre fin à l'apartheid.

En 1994, les premières élections pluralistes et multiraciales ont lieu en Afrique du Sud, Nelson Mandela devient alors le premier président noir.

A la fin de son mandat en 1999, il se retire de la vie politique mais continue de soutenir l'ANC.

Pendant les années 2000, il s'engage, malgré sa santé déclinante, contre la pauvreté et le SIDA.

Son décès, le 5 décembre 2013, fut l'occasion d'un hommage international rassemblant les dirigeants de nombreux pays afin d'honorer sa mémoire.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

DELIBERE

L'espace public situé de part et d'autre de l'avenue Félix Faure, entre les rues Général Mouton-Duvernet et Jeanne Hachette est dénommé « esplanade Nelson Mandela ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE